

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

28 octobre 2008

Résumé de la réunion d'organisation des coprésidents  
du Sous-comité du Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques  
16 octobre 2008

## **Ouverture de la séance**

1. La séance a été ouverte par M<sup>me</sup> Katherine Sierra, Vice-présidente, réseau Développement durable, Banque mondiale.

## **Élection des coprésidents**

2. Le Sous-comité a élu à sa présidence MM. Robin Davies et Sami Sofan, deux de ses membres représentant l’Australie et le Yémen respectivement.

## **Programme de travail du Comité du fonds fiduciaire du Programme pilote pour l’exercice 09**

3. Le Sous-comité s’est penché sur le document n° SCF/PPCR-SC.OM/2 intitulé *Proposed Work Program for the Sub-Committee for the Pilot Program for Climate Resilience*, et il l’a approuvé en y joignant un autre document décrivant les opérations et les procédures de la phase d’assistance technique et de renforcement des capacités du Programme pilote, qui sera examiné lors de la réunion du Sous-comité de janvier 2009.

## **Mandat du Groupe d’experts et critères de sélection de ses membres**

4. Le mandat proposé pour le Groupe d’experts du Programme pilote (document n° SCF/PPCR-SC.OM/3) et les critères proposés pour la sélection des membres dudit groupe (document n° SCF/PPCR-SC.OM/4/Rev.1) ont été présentés par le Secrétariat.

5. Commentant les deux documents, un nombre de membres ont relevé la nécessité de s’assurer que les experts sélectionnés pour faire partie du groupe possèdent une palette de compétences, notamment dans les domaines de l’agriculture, de l’économie environnementale, de la santé et de l’infrastructure.

6. Un membre a demandé l’ajout, aux critères de sélection des experts, d’une mention sur la connaissance des risques climatiques et de leur gestion dans les petits États insulaires en développement.

7. Le Sous-comité a appuyé la proposition selon laquelle le Secrétariat doit organiser des consultations entre les membres du groupe d’experts et les parties prenantes intéressées en marge de la Conférence des parties à la CCNUCC qui se tiendra à Poznan (décembre 2008), afin de ne pas marquer le pas dans la sélection des pays pilotes au titre du programme. Le Sous-comité a accepté de recevoir, pendant sa réunion de janvier, la recommandation du groupe d’experts relative aux pays à inclure dans le programme pilote.

8. Le Sous-comité a adopté le calendrier ci-après pour l’approbation des deux documents :

24 octobre	Soumission des commentaires au Secrétariat par les membres du Sous-comité
28 octobre	Révision des documents — en tenant compte des observations reçues — et diffusion de ceux-ci auprès des membres pour approbation.

- 5 novembre Délai d'approbation des documents sans objection.
- 12 novembre Diffusion de la liste proposée d'experts auprès des membres du Sous-comité.
- 19 novembre Réunion du Sous-comité en vue de l'approbation de la composition du Groupe d'experts.

### **Divers**

9. Le Sous-comité s'est penché sur la question des observateurs invités et a demandé au Secrétariat de préparer et de lui soumettre, pour examen, une proposition concernant l'invitation d'observateurs à ses réunions. Cette proposition doit contenir notamment des suggestions sur la façon de s'assurer qu'un représentant de la société civile est sélectionné par les organisations de la société civile pour assister à titre d'observateur aux réunions du Sous-comité.

### **Clôture de la séance**

10. Le Sous-comité a levé sa séance à 13 heures le 16 octobre 2008.